



## MEMO DU TRI

### Trier ses déchets, un jeu d'enfants !

#### LE TRI SELECTIF

Pas d'hésitation : si c'est un emballage, je le trie !

#### Emballages en papier, carton, plastique et métalliques



#### Vides – Aplatis

#### En vrac

(non emboîtés  
les uns dans les autres)

Y compris : barquettes  
en polystyrène ou en plastique  
ayant contenu des aliments



#### Astuces

#### - Je n'emboîte pas les emballages !

Deux emballages emboîtés ne peuvent pas être séparés au centre de tri et ne seront donc pas recyclés.

#### - J'aplatis les bouteilles, briques, cartons et cartonnettes !

#### - Je ne jette aucun objet dans mon sac de tri !

Les objets ne peuvent pas être triés, ni recyclés. En déposant un objet dans mon sac de tri, j'augmente la part de déchets non recyclables dans le tri, qui coûte cher.

#### - Je vide les emballages, mais je ne les lave pas !

Inutile de gaspiller l'eau pour laver les emballages, il suffit de bien les vider pour éviter de souiller les autres déchets recyclables contenus dans mon sac de tri.

#### LES BIODECHETS

Cartons et papiers souillés ou gras, essuie-tout, mouchoirs en papier, restes de repas, épluchures, os, arêtes, crustacés, coquillages, sachets de thé, marc et dosettes de café (sans plastique ni métal), cendres froides, paille des petits animaux, litière végétale ... Ces déchets sont compostés.

Utilisez uniquement des sacs biodéchets compostables dans votre bac brun.



Hors tonte, branchages et tailles : à déposer en déchèteries.

#### LES ERREURS DE TRI ...

#### Définition ?

Il s'agit des déchets déposés dans le sac de tri, mais qui ne sont pas recyclables :

- objets en plastique autres que des emballages : jouets, cagettes, bassines, cassettes vidéo, CD, matériel scolaire ou de bureau, etc
- objets du quotidien : brosses à dents, rasoirs, briquets, parapluies, serpillères, etc
- vaisselle en verre, plastique et porcelaine
- nourriture emballée
- emballages non vidés
- mégots de cigarette
- morceaux de bois ou de verre
- couches (enfants et adultes).

Ces déchets vont dans le bac gris



#### Coût annuel ?

Elles représentent 322 000 kilos par an

→ 58 000 € !

#### LE VERRE

Bouteilles, canettes, bocaux en verre ... **Tous les emballages en verre** sont à déposer dans les bornes à verre.

#### Sans couvercles, ni bouchons.

Le verre se recycle à l'infini.



**Important !** Les produits toxiques, dangereux, d'entretien de véhicules et jardins, de bricolage, de décoration, les huiles, les piles et les ampoules sont à déposer en déchèteries, et non dans la poubelle grise.

**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**

**ATTENTION**  
TOUS LES EMBALLAGES  
DOIVENT ÊTRE  
VIDES

**VIDES  
ET NON  
IMBRIQUÉS**

**À RECYCLER**

**À JETER**

**À RECYCLER**

**EMBALLAGES  
EN VERRE**

Sans les couvercles,  
ni bouchons



**BOUTEILLES  
EN VERRE**



**POTS ET BOCAUX  
EN VERRE**



**EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE,  
MÉTAL,  
PAPIER-CARTON**



**PAPIERS  
EMBALLAGES  
ET BRIQUES  
EN CARTON**



**BOUTEILLES  
ET FLACONS  
EN PLASTIQUE**



**TOUS LES  
AUTRES  
EMBALLAGES  
EN PLASTIQUES**

**EMBALLAGES  
EN MÉTAL**



**ORDURES  
MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES**

**EMBALLAGES  
NON VIDES**



**OBJETS  
JOUETS**



**COUCHES  
LINGETTES  
COTONS  
IMPREGNÉS**



**VAISSELLES EN VERRE  
EN PORCELAINE  
OU EN PLASTIQUE**



**MÉGOTS DE  
CIGARETTE**



**DÉCHETS  
NON  
RECYCLABLES**



**À RECYCLER**

**BIODÉCHETS**



**CARTONS  
SOUILLÉS**



**MOUCHOIRS  
ESSUIE-TOUIT**



**CRUSTACÉS  
COQUILLAGES  
COQUILLES D'OEUF**



**ÉPLUCHURES  
RESTES  
ALIMENTAIRES  
COQUILLES, OS**



**SACHETS  
DE THÉ  
DOSETTES  
DE CAFÉ**



**SCIURE  
CENDRES DE  
BOIS FROIDES**



**TAILLES, TONTES,  
BRANCHAGES  
INTERDITS**

